

AULT

Les futurs logements du Moulinet se dévoilent

Les habitants ont pu découvrir les premières projections des futurs logements qui seront construits sur l'actuel stade de football, lors d'une réunion publique, samedi 22 avril 2023.

BENJAMIN RADEAU

Des plans, des dessins : le futur lotissement de la zone du Moulinet, qui doit être construit sur l'actuel terrain de football, se concrétise dans l'esprit des habitants après une nouvelle réunion publique consacrée au projet. Jusqu'à 85 personnes étaient présentes ce samedi 22 avril, à l'espace culturel Jacques-Prévert. La précédente, en novembre 2022, a été jugée « peu aboutie » par le maire, Marcel le Moigne. « Les gens étaient frustrés de ne pas voir comment allait être les choses », précise Florian Bouthors, directeur de l'aménagement au syndicat mixte Baie de Somme – Grand littoral picard (SMBS – GLP).

Et même si « les esquisses sont amenées à évoluer », insiste Christelle Gautreau, les Aultois peuvent désormais avoir un aperçu du futur de ce quartier. L'architecte a travaillé avec trois priorités en tête : la compacité, « pour éviter au maximum l'imperméabilisation des sols et l'isolation thermique des bâtiments », les toitures en pente, « typiques de la commune », et l'utilisation de briques et

d'ardoises, teinte rosée, « dans le respect de la charte chromatique ». Le lotissement sera desservi par une voie à sens unique et parsemé de sentiers piétons, connectés à celui qui serpentera à travers le parc du Moulinet jusqu'à son entrée rue Bréhamet, en passant par le parvis de l'hôtel.

DEUX IMMEUBLES

« Le nombre de logements approche la jauge maximale de 120, qui sera permise après mise à jour du Plan local d'urbanisme », a indiqué Agathe Fiquet, chargée de développement foncier pour le Groupe Duval. Là encore, rien de définitif, les proportions entre collectif/individuel, locatif/propriété et la part de logements sociaux n'étant pas encore fixées. Ce premier jet prévoit deux immeubles collectifs, dont la hauteur ne dépasse pas celle de l'hôtel de Paris, dans la Grande rue, au plus près de l'espace culturel, tandis que les maisons individuelles ou en petit collectif assureront la continuité avec les quartiers existants.

Une base sur laquelle les habitants pouvaient faire des propositions d'amélioration. Ainsi, si la pertinence



Audrey Lejeune, du groupe Vinci, discute avec des habitants des futurs logements du quartier du Moulinet, à Ault.

du projet n'a pas été remise en cause, plusieurs riverains ont lancé l'idée de déplacer les immeubles afin de diminuer le moins possible leur vue sur mer. Un souci considéré comme « légitime » par l'édile, qui a néanmoins rappelé : « C'est le seul endroit où on peut construire, vu les contraintes à la fois de la loi littorale et de la loi ZAN

(zéro artificialisation nette) ». « Un tel terrain est rare en zone balnéaire, en plus dans une ZAC qui est destinée à être développée », a complété Audrey Lejeune, responsable développement chez Vinci, l'autre promoteur du projet. Un rendu de cette réunion, sous forme de guide, sera publié d'ici fin juin – début juillet. ■

OBJECTIF 2024 POUR LES TRAVAUX DE L'HÔTEL

Il a aussi été question durant cette réunion du futur hôtel du Groupe Melt, après la restauration du château du Moulinet et de l'ancienne colonie de vacances. « C'est déjà en très mauvais état et ça se dégrade très vite », a constaté le fondateur de l'entreprise, Alban Ruggiero, alors que cette seule partie du projet doit coûter environ 15 millions d'euros. Tous les acteurs impliqués espèrent donc lancer les travaux le plus vite possible. « Le but est de déposer les permis de construire d'ici la fin 2023 pour mener le chantier en 2024. Pour les logements, la livraison aurait lieu en 2025 », a déclaré le maire, Marcel le Moigne. M. Ruggiero a également indiqué qu'un projet de co-gestion de l'espace culturel Prévert était envisagé avec la municipalité, « nous permettant d'y organiser séminaires, conférences et spectacles ».